



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22544
29 avril 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 27 AVRIL 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que l'aviation américaine continue de violer l'espace aérien iraquien, et ce comme suit :

1. Du 24 au 25 avril 1991, l'activité de l'aviation américano-saoudienne a été comme suit : 64 sorties effectuées par 32 formations volant à une vitesse de 800 à 1 000 km/h et à une altitude de 3 000 à 7 000 mètres.
2. Du 25 au 26 avril 1991, l'activité de l'aviation américano-saoudienne a été comme suit : 111 sorties effectuées par 55 formations et un appareil en solo, volant à une vitesse de 700 à 900 km/h et à une altitude de 3 000 à 7 000 mètres.
3. Il s'agissait d'appareils de type F-14 et F-15 qui ont procédé à des opérations de surveillance et de provocation, concentrant leurs activités sur les régions de Bagdad, Kut, Assawirah, Diali, Bakouba, Samarra, Al-Habania, Arrazazah et Al-Hachimiah.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir A. AL-ANBARI
